

Les assises du climat, un exercice de démocratie directe via Internet

Pierre Calame
et Armel Prieur

Initiateurs des assises
du climat

Confinement et réseaux sociaux condamnent-ils la démocratie ? Tweets assassins et société du commentaire remplacent-ils irrémédiablement le débat serein, la confrontation des faits et des idées ? Pas nécessairement. On peut tirer au contraire avantage du confinement et de l'ubiquité que permet Internet pour revivifier la démocratie comme viennent de le démontrer les assises du climat.

Tout est né d'un constat : avec la Convention citoyenne pour le climat, nous sommes passés à côté d'une belle occasion de renouveler la réflexion collective sur la lutte contre le réchauffement climatique. Les membres de la Convention, piégés par leur mandat, par le déroulement des travaux et par les experts qui leur ont été assignés ont accumulé des propositions dont l'impact n'a pas été évalué, et le projet de loi qui oppose aujourd'hui les « réalistes », qui ont rogné toutes les propositions qui déplaisaient aux multiples lobbys, et les « écologistes », qui voudraient revenir « sans filtre » aux propositions de la Convention, se trompent de combat.

Nous avons donc publié en novembre 2020 dans *Ouest-France* un appel à débat pour enfin sortir de l'hypocrisie et nous demander comment assumer à l'égard de nos engagements internationaux une véritable obligation de résultat. L'écho rencontré par l'appel nous a incités, sans moyen financier et sans appui institutionnel, à organiser effectivement ce débat : un cycle de neuf visioconférences étalées sur deux mois pour débattre de la responsabilité de nos sociétés vis-à-vis du climat et des

politiques à mettre en place pour l'assumer.

De février à avril 2021, tous les jeudis, de 18 heures à 20 heures, couvre-feu aidant, sept intervenants par séance, les meilleurs sur le sujet, et une centaine de personnes dans la salle virtuelle. Imaginable sans le confinement, l'habitude prise des échanges à distance et de la discipline de travail que cela requiert. L'ensemble a permis de construire un corpus de connaissances et de réflexions unique, disponible par les réseaux sociaux et sur le site www.assises-duclimat.fr.

Impossible ici de rendre justice aux soixante experts qui se sont prêtés à l'exercice, depuis des représentants de la Convention citoyenne pour le climat jusqu'au directeur général du climat au Conseil européen, en passant par la présidente du Haut Conseil pour le climat, le président de l'Ademe, le créateur de la chaire Économie du climat, le directeur de l'École d'économie de Toulouse, le coprésident du groupe des Verts au Parlement européen ou encore l'ancienne ministre de l'environnement Corinne Lepage.

Principales conclusions : *Notre responsabilité* ? Elle découle avant tout de notre niveau de vie et se traduit par l'empreinte écologique de la société, où que les émissions de GES se soient produites. Nous devons réduire cette empreinte à 2 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant et par an d'ici à 2050, soit un rythme de réduction de l'empreinte de 5% par an pendant trente ans.

Cette obligation de résultat doit avoir une traduction juridique effective, ce qui n'est pas le cas maintenant. D'où la proposition d'adopter une Convention européenne des responsabilités humaines, complétant la Convention européenne des droits humains.

Le bon niveau politique auquel définir notre obligation de résultat est en effet l'Union européenne. Mais en raison du rôle des régions

et territoires dans la conduite de la transition, seule une gouvernance à multiniveaux permettra de coordonner les efforts entre l'UE, les États, les régions et les territoires.

Enfin, la réduction de l'empreinte écologique passe par l'émergence de filières durables et équitables : les consommateurs ne doivent pas seulement choisir des produits mais principalement des processus de production, décisifs dans l'empreinte écologique et la traçabilité effective des émissions tout au long des filières.

Et comment atteindre le résultat auquel nous sommes engagés ? Trois familles de solutions ont été identifiées : la taxation du carbone ; un éventail d'investissements et de politiques sectorielles ; des quotas individuels égaux pour tous et négociables. Chacune a été passée au crible de quatre critères. La capacité à mettre en œuvre effectivement l'obligation de résultat ; à évaluer l'empreinte écologique totale ; à concilier réduction de l'empreinte écologique et justice sociale et à découpler recherche du bien-être de tous et réduction de l'empreinte écologique ; à mobiliser tous les acteurs publics et privés.

Autant les deux premières familles de solutions étaient familières, autant la troisième, qui consiste à attribuer à chaque citoyen un quota d'émissions annuelles égal pour tous et que chacun peut acheter ou vendre aux autres, a été pour beaucoup de participants et d'intervenants une véritable découverte... d'autant plus qu'elle s'est révélée de loin la plus pertinente, en répondant positivement à ces quatre critères.

Deux mois pour poser les bonnes questions, identifier les alternatives, confronter les points de vue, conclure, déplacer radicalement la problématique à l'issue d'un dialogue exigeant et respectueux des points de vue des autres. N'est-ce pas l'essence de la démocratie ?